



ENGAGEMENT ÉTUDIANT

**Tu es engagé dans
la vie associative, sociale
ou professionnelle
en tant que :**

- ▶ Membre actif d'une association
- ▶ Élu au sein des conseils de l'UBS
- ▶ Salarié, en activité professionnelle
- ▶ Sapeur-pompier, volontaire militaire, réserviste
 - ▶ Service civique
- ▶ Sportif ou artiste de haut niveau
 - ▶ Secouriste/sauveteur en mer
- ▶ Étudiant ambassadeur et/ou étudiant suivant
une formation sportive dans les IUT
 - ▶ Étudiant parent
 - ▶ Étudiant "aidant familial"

Fais reconnaître ton engagement :

- ▶ Inscris-toi dans une Activité d'Ouverture
afin d'obtenir des crédits ECTS
- ▶ Demande une bonification d'engagement
- ▶ Obtiens une attestation d'engagement étudiant

**Tu as besoin de temps
pour cette activité ?**

Sollicite un aménagement d'étude ou une dispense
partielle ou totale d'UE

Comment procéder ?

Inscris-toi entre le 1^{er} et le 30 septembre
ou entre le 1^{er} et le 31 janvier à l'aide
du formulaire disponible sur la page web de l'université



+ d'infos
Procédure et formulaire sur le site web de l'UBS :
vie des campus - vie étudiante - engagement étudiant
Service Culture et Vie des Campus
02 97 87 11 25



www.univ-ubs.fr